



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2013-105

*** * ***

Objet :

Acquisition immeuble section A 835 – la Ville.

Mrs LEYGUE

Délibération affichée le :

L'an deux mille treize et le douze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Marcel JOVER, Maire.

Etaient présents :

MM. JOVER Jean Marcel - LASSALVY Christian – DEJEAN Anne Marie – GOMEZ René – EDMOND-MARIETTE Dominique – LECOMTE Olivier - BOSCH Jean Claude --- NOEL Martine – DELERIS Claudine – BOREL Christian (départ 19h30) - DEBONO Catherine - PANTANO Sylviane – DELVAL Valérie - SUQUET Maguelonne – LESAGE Lamyaa (arrivée 18h40) – CHRISTOL Marcel – LECLERC Joëlle - SERVEL Olivier – SOREL Joëlle - SOTO Jean-François

Pouvoirs : MM. BARRAL Claude à DEJEAN Anne Marie - LEROY Annie à SOTO Jean François

Absents : MM CONTRERAS Sylvie – SIDERIS André - CHAUSSY Stephan – ZORNIOTTI Arnaud – DIEZ Frédéric

Convocation du 05 décembre 2013

Mme DEJEAN Anne Marie est élue secrétaire à l'unanimité

Monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée, l'acquisition d'un immeuble cadastré A 835, sis grand'Rue d'une contenance de 150 m² au sol - propriété de Messieurs LEYGUE Pierre-Henri et LEYGUE Henri, pour la somme de 130 000 €.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **22 voix POUR (unanimité)**

- **ACCEPTE** l'acquisition par la commune d'un immeuble
 - Propriété de Messieurs LEYGUE Pierre Henri et LEYGUE Henri
 - Cadastres A 835
 - Au prix de 130 000 €
- **S'ENGAGE** à inscrire au budget de la commune cette acquisition
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes authentiques de transfert de propriété

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean Marcel JOVER.

Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20131212-DEL2013
-105-DE
Date de réception préfecture :